

Ecrit par le 23 décembre 2024

CHIC COIFFURE/ISTANBUL BARBER



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 25/03/2024, enregistré le 02/04/2024, au SIE d'Avignon, Dossier 2024 00016308
Référence 8404P01 2024 A 01057,

La Société **CHIC COIFFURE**, SARL au capital de 2000 €, dont le siège social est 78 Avenue Saint-Ruf
84000 Avignon, immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 923 036 586, a cédé à la Société
ISTANBUL BARBER, SASU au capital de 1000 €, dont le siège social est 78 Avenue Saint-Ruf 84000
Avignon, immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 924 774 938,

Son fonds de commerce de coiffure et barbier sis et exploité au 78 Avenue Saint-Ruf 84000 Avignon.

Cette vente a été consentie au prix de 10000 €, avec entrée en jouissance au 25/03/2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10
jours de la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de
domicile est faite pour la validité et pour la correspondance: Maître Feyyaz GUNDES, 915 Rue Sainte
Geneviève 84000 Avignon

L'ISLE PIECES AUTOS/VALENTIN PIECES AUTOS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu par Me Franck GIOCANTI, notaire associée à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, le 29 MARS 2024, la sarl **L'ISLE PIECES AUTOS**, au capital de 5.000 €, dont le siège social est à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, 45 avenue Gustave Eiffel, immatriculée au RCS d'AVIGNON n° 901 738 914 A cédé à la Sarl **VALENTIN PIECES AUTOS**, au capital de 5.000 €, dont le siège social est à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, 45 avenue Gustave Eiffel, immatriculée au RCS d'Avignon n° 985 396 142 Un fonds de commerce de détail d'équipement automobiles sis et exploité à (84800) L'ISLE SUR LA SORGUE, 45 avenue Gustave Eiffel pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'Avignon n° 901 738 914. Ledit fonds comprenant : la clientèle, le droit au bail, l'achalandage, les objets et matériels servant à son exploitation, L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte

Ecrit par le 23 décembre 2024

Moyennant le prix de 60.000 € payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 39.000€ et aux éléments corporels pour 21.000€

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité en l'étude de la scp PHILIPPE SOL et FRANCK GIOCANTI notaires associés, 84802 L'ISLE SUR LA SORGUE, 9-12 Esplanade Robert VASSE - BP 30044

Pour unique insertion

ITALIAN CAFFE/SAS ITALIAN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 23 décembre 2024

Aux termes d'un acte reçu par Me Franck GIOCANTI, notaire associée à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, le 21 MARS 2024, la sas **ITALIAN CAFFE**, au capital de 10.000 €, dont le siège social est à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, 12 Esplanade Robert Vasse, immatriculée au RCS d'AVIGNON n° 879 282 523,

A cédé à la **SAS ITALIAN**, sas au capital de 1.000 €, dont le siège social est à 84800 LAGNES, 1651 route départementale 901, Four à Chaux, immatriculée au RCS d'Avignon n° 985 063 890

Un fonds de commerce de restaurant, bar, pizzeria, vente à emporter, vente de glaces et caviste sis et exploité à (84800) L'ISLE SUR LA SORGUE, 12 esplanade Robert Vasse, connu sous le nom L ITALIAN CAFFE pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'Avignon n° 879 282 523. Ledit fonds comprenant : la clientèle, le droit au bail, l'achalandage, les objets et matériels servant à son exploitation, L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte

Moyennant le prix de 310.000 € payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 262.452€ et aux éléments corporels pour 47.548€

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité en l'étude de la scp PHILIPPE SOL et FRANCK GIOCANTI notaires associés, 84802 L ISLE SUR LA SORGUE, 9-12 Esplanade Robert VASSE - BP 30044

Pour unique insertion

BARICAST/CHAFLO



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 23 décembre 2024

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 22.03.2024 par Me MARTINEL Patrick Notaire Associé de la SAS « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO, Laurent GIGOI, Amélie COCHET-VILLESECHE et Florence VANDERNOTTE-GILLET Notaires associés » sis 6 rue Viala 84000 AVIGNON

La société **BARICAST**, SAS au capital de 3 000 euros dont le siège est à MALAUCENE (84340) 6 avenue de Verdun Cours des Isnards RCS AVIGNON 840 428 338

A cédé à la société dénommée **CHAFLO**, SAS au capital de 2 000 euros dont le siège social est à MALAUCENE (84340) 6 avenue de Verdun Cours des Isnards RCS AVIGNON 984 820 894

Un fonds de commerce de restaurant vente à consommer sur place et à emporter débit de boissons traiteur grill pizzeria vins et spiritueux location de salles exploité à MALAUCENE (84340) 6 avenue de Verdun Cours des Isnards connu sous le nom commercial LES TERRASSES DU VENTOUX

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 225 000,00 euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 175 000,00 euros
- au matériel pour 50 000,00 euros

Les oppositions seront reçues en l'office de Me MARTINEL Patrick Notaire 6 rue Viala 84000 AVIGNON dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

BERMOIZ/LA BULLE D'Ô

Ecrit par le 23 décembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 18.03.2024 par Me Jean-Gaëtan AUBERT, notaire membre de la société dénommée « VALLIS CLAUSA » sis à SORGUES (Vaucluse) 71 Allée des Moulins avec la participation de Me Mahdjouba BOUKHORS notaire à ROBION

La société dénommée **BERMOIZ**, SARL au capital de 7500 euros dont le siège est à SAINT SATURNIN LES AVIGNON (84450) 26 impasse Léopold Augier RCS AVIGNON 489 757 021

A cédé à la société dénommée **LA BULLE D'Ô**, SASU au capital de 1 000 euros dont le siège est à MALEMORT DU COMTAT (84570) 318 Chemin des Patys RCS AVIGNON 983 310 368

1) Etablissement principal

Un fonds de commerce de LAVERIE AUTOMATIQUE BLANCHISSAGE ET NETTOYAGE DE LINGE ET VETEMENTS PAR TOUS PROCÉDES sis à 84300 Cavaillon 158 Cours Léon Gambetta lui appartenant connu sous le nom commercial LES LAVANDINES

Le prix de vente de l'établissement principal s'élève à la somme de 39 000 euros s'appliquant :

- aux éléments corporels à hauteur de 17 000 euros
- aux éléments incorporels à hauteur de 22 000 euros

2) Etablissement secondaire

Un fonds de commerce de LAVERIE AUTOMATIQUE sis à 84000 Avignon 66 place des Corps Saints connu sous le nom commercial LES LAVANDINES

Le prix de vente de cet établissement secondaire s'élève à 22 000,00 euros

- aux éléments corporels à hauteur de 11 000,00 euros
- aux éléments incorporels à hauteur de 11 000,00 euros

Ecrit par le 23 décembre 2024

3) Etablissement secondaire

Un fonds de commerce de LAVERIE AUTOMATIQUE sis à AVIGNON (Vaucluse) 27 rue du Portail Magnanen connu sous le nom commercial LES LAVANDINES

Le prix de vente de cet établissement secondaire s'élève à la somme de 14 000,00 euros s'appliquant :

- aux éléments corporels à hauteur de 5 500,00 euros
- aux éléments incorporels à hauteur de 8 500,00 euros

4) Etablissement secondaire

Le fonds de commerce de LAVERIE BLANCHISSERIE sis à CAVAILLON (Vaucluse) 75 rue Carnot connu sous le nom commercial LES LAVANDINES

Le prix de vente de cet établissement secondaire s'élève à la somme de 25 000,00 euros s'appliquant :

- aux éléments corporels à hauteur de 11 000,00 euros
- aux éléments incorporels à hauteur de 14 000,00 euros

Le cessionnaire est propriétaire à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

La cession totale est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent mille euros (100 000,00 euros) s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 55 500,00 euros
- au matériel pour 44 500,00 euros

Les oppositions seront reçues en l'office de Me Jean-Gaëtan AUBERT, notaire membre de la société dénommée « VALLIS CLAUSA » sis à SORGUES (Vaucluse) 71 Allée des Moulins dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

LE PETIT PRINCE A DIT/HUGO & LOUISE



Ecrit par le 23 décembre 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 15.03.2024 par Me Florence BRULE-GADIOUX, Notaire sis 460 cours Frizet PERNES LES FONTAINES

La société dénommée **LE PETIT PRINCE A DIT**, EURL au capital de 5000 euros dont le siège social est à PERNES LES FONTAINES (84210) 157 quai de VERDUN RCS AVIGNON 889 869 905

A cédé à la société dénommée **HUGO & LOUISE**, SAS au capital de 7500 euros dont le siège social est à PERNES LES FONTAINES (84210) 157 quai DE VERDUN RCS AVIGNON 984 351 946

Un fonds de commerce de Librairie salon de thé sis à 157 Quai de Verdun 84210 PERNES LES FONTAINES lui appartenant connu sous le nom commercial LE PETIT PRINCE A DIT.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 58 000 euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 52 529,00 euros
- au matériel pour 5 471,00 euros

Les oppositions seront reçues en l'office de Me Florence BRULE-GADIOUX, Notaire sis 460 cours Frizet 84210 PERNES LES FONTAINES dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

OSTREA/LUMAMY

Écrit par le 23 décembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à PERNES-LES-FONTAINES (84) du 29 février 2024, enregistré au SPFE d'AVIGNON 1 le 06/03/2024, Dossier 2024 00011667, référence 8404P01 2024 A 00763,

La Société « **OSTREA** », société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège est situé à PERNES-LES-FONTAINES (84210), 5 Quai de Verdun, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 841 557 713,

A vendu à la Société « **LUMAMY** », société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, dont le siège est situé à BEDARRIDES (84370), 6B Cours Bouquimard, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 984 113 944,

Un fonds de commerce de « restauration sur place, commercialisation de coquillages, vente à emporter, et livraison de fruits de mer, dégustation, ventes de vins et produits du terroir, emballage et conditionnement de produits de la mer », sis et exploité à PERNES-LES-FONTAINES, 5 Quai de Verdun, identifié à l'INSEE sous le numéro 841 557 713 00010 (code APE : 56.30Z) et pour lequel la société « OSTREA » est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 841 557 713.

Moyennant le prix principal de 119 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 99 000 € et aux éléments corporels pour 20 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 29 février 2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds pour la validité et chez Me Zakaria EL YOUSFI, à VALENCE (26000) 116 Boulevard de la

Écrit par le 23 décembre 2024

Corniche pour la correspondance.
Pour unique insertion

SARRIANS BURGER/SAS LA TORREFACTION MAISON BRES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 26 février 2024, enregistré au Service des Impôts d'AVIGNON le 14 mars 2024, sous les mentions Dossier 2024 00013261, Référence 8404P01 2024 A 00859.

La société **SARRIANS BURGER**, SARL au capital de 8 000 €, ayant son siège social Le Mourre du Puits,

Ecrit par le 23 décembre 2024

84260 SARRIANS, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 842 029 738, représentée par son gérant, M. Murphy MOUMEN,

A CEDE

A la société **SAS LA TORREFACTION MAISON BRES**, SAS au capital de 300 000 €, ayant son siège social 76, Route de Carpentras, 84260 SARRIANS, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 813 158 920, représentée par M. Jean-François BRES,

Un fonds de commerce de « Vente à emporter et sur place, hamburgers maison, sandwich chaud et froid, salades, pâtes et glaces et boissons, bières et vins, Licence III », sis et exploité 72, Route de Carpentras, Le Mourre du Puits, 84260 SARRIANS, moyennant le prix de 50 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur sont fixées au 26 février 2024. L'acquéreur restera immatriculé au RCS d'AVIGNON.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à l'adresse du cabinet de Maître Lionel GORET, Avocat au Barreau d'AVIGNON, sis 155, Rue Lawrence Durrell, CS 90016, 84908 AVIGNON Cedex 9.

EMA/GILLES ET FILS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 23 décembre 2024

Cabinet FOLLET RIVOIRE COURTOT avocats

Société d'avocats

www.follet-rivoire-avocats.com

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à ROMANS du 15.02.2021, enregistré à SPFE AVIGNON 1 le 06.03.2024 sous le Dossier 2024 00011670, référence 840P01 2024 A 00762,

La société **EMA**, SARL au capital de 10.000 € dont le siège social est 2 Rue Lucien Blanc 84480 BONNIEUX, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 835 309 360

A cédé à la société **GILLES ET FILS**, SAS au capital de 20.000 € dont le siège social est 2 Rue Lucien Blanc 84480 BONNIEUX, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 982 931 164,

Le fonds artisanal et commercial de restauration de type traditionnel, vente à emporter, traiteur, vente de tous objets mobiliers, négoce de vins, spiritueux et toutes boissons qu'il possède et exploite à 84480 BONNIEUX - 2 Rue Lucien Blanc et pour lequel il est immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET 835 309 360 00013 - NAF 56.10A - Restauration traditionnelle

Moyennant le prix de QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000 €) s'appliquant aux éléments corporels et incorporels, avec prise de possession rétroactive au 1^{er} février 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites pour leur validité chez Maître Camille MOUGEL, membre de l'AARPI AVENIO AVOCAT, à l'adresse Les Marches du Palais, 4 Av. Pierre Semard 84000 AVIGNON, et pour la correspondance chez la SELARL JOUSSET AVOCATS, située 75, Rue Paul Sabatier - Les Académies Aixoises - 13090 AIX EN PROVENCE.

Pour unique avis,

GHW HOLDNG/LA BAGUETTE ROYALE

Ecrit par le 23 décembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un ASSP en date du 26/02/2024 enregistré le 08/03/2024 au SPFE de AVIGNON, dossier n°2024 00012298, référence n°8404P01 2024 A 00794 La société **GHW HOLDNG SASU** au capital de 100 € située 30 rue du chapeau rouge 84000 AVIGNON immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 909122871 a cédé à la société **LA BAGUETTE ROYALE SASU** au capital de 1000 € située 270 Chemin de la cristole 84000 AVIGNON en cours d'immatriculation au RCS de Avignon le fonds de commerce de Boulangerie pâtisserie sis et exploité au 70 Boulevard Salvador Allende Cité Générat 84700 SORGUES. L'entrée en jouissance a été fixée au 10/04/2024. La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 100000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : Me EL MMOUNI, Avocat.

Ecrit par le 23 décembre 2024

LE POTARD/G-RAR



Notaire



Ecrit par le 23 décembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,
Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)
15 rue Armand de Pontmartin**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Clio PEYRONNET, Notaire associée de la SCP « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » siège à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin, le 29 février 2024, enregistré à SPFE AVIGNON, le 8 mars 2024, 2024 N 00462, a été cédé un fonds de commerce par : La Sé dénommée **LE POTARD**, SARL siège à AVIGNON (84000) 19 place de la

Écrit par le 23 décembre 2024

Principale, capital 120000€ SIREN numéro 798 276 036 RCS de AVIGNON. A La Sé dénommée **G-RAR**, SAS siège à AVIGNON (84000) 12 rue Figuière, Capital 1000€ SIREN numéro 983 687 120 RCS de AVIGNON. Désignation fonds de commerce de RESTAURATION ET DE DEBIT DE BOISSONS sis à AVIGNON (84000) 19, place de la Principale, connu sous le nom commercial LE POTARD. Px 85 000,00 EUR. Propriété jouissance le 29.02.2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'étude de Me DAVID Emilie, avocat, 6A passage de l'Oratoire, 84000 AVIGNON où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

L'OUVEZE 67/BISTROT CHEZ MON BEOU

Ecrit par le 23 décembre 2024



Notaire



Ecrit par le 23 décembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 9 avril 2024 sous réserves d'incidents



Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Carima ABROUK-MONTAGARD, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 22 février 2024, enregistré au SPFE d'AVIGNON 1, le 28 février 2024, Dossier 2024 00010690 Ref 8404P01 2024 N00379.

La Société dénommée **L'OUVEZE 67**, SARL au capital de 1000 €, dont le siège est à VAISON-LA-ROMAINE (84110) 19 place Montfort, identifiée au SIREN sous le n° 879 915783 et immatriculée au RCS d'AVIGNON.

A cédé à :

Ecrit par le 23 décembre 2024

La Société dénommée **BISTROT CHEZ MON BEOU**, SARL au capital de 5000,00€, dont le siège est à VAISON-LA-ROMAINE (84110) 19 place Montfort, identifiée au SIREN sous le n° 984 062 745 et immatriculée au RCS d'AVIGNON.

Son fonds de commerce de restauration sur place, débit de boissons, salon de thé et glacier sis à VAISON LA ROMAINE (84110) 19 place Montfort, connu sous le nom commercial LE FLAGRANT DELICE LE 19 SUR VINS, pour lequel elle est immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 879 915 783.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 250 000,00euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 209 950,00 euros,
- au matériel pour 40 050,00 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Jean-Victor MONTAGARD, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.